



EQUIPE BERNOISE POSTFACH 3097 LIEBEFELD

Dernières instructions

Chers pilotes

Nous avons bien reçu votre inscription au Slalom Automobile Ambri de samedi et dimanche le 21. et 22 mai 2022 et nous vous en remercions vivement. Afin de garantir un déroulement régulier de la course, nous vous prions de respecter impérativement les dispositions du règlement particulier ainsi que les instructions suivantes.

1. REGLEMENT STANDARD DE LA CSN

Ce dernier est la base de cette manifestation (Annuaire ASS 2021).

2. ORGANISATION

Président du CO	Jürg Gasser	Spiez	079 3178820
Directeur de course	Martin Guggisberg	Riggisberg	079 3446743
Adjoint dir. de course	Patric Remy	Riggisberg	079 3308515
Chef de piste	Heinz Uhlmann	Thun	079 3347610
RL-Kandidat (RL-Stv.)	Roger Feller	Büren a. A.	079 5694313
RL-Kandidat (Strek-Stv.)	Steve Lisser	Günsberg	079 6508922
Secrétariat de course	Walter Kupferschmid	Goldwil	079 4225093
Secrétariat Ambri	Linda Stampfli	Bannwil	079 3763220
EDV / IT	Christoph Grossenbacher	Kerpen (D)	078 6299837
Chef Parc	Erwin Steiner	Galgenen	079 2138653
Commissaires sportifs	R. Lang, K. Marty, F. Stern		
Commissaires techn	H. Hebeisen, A. Orlandi, E. Mazzeo, Y. Paupe, D. Inhelder		
Chronométrage/informat	SportsTiming, Hammerer J	Diepoldsau	079 4465575
Jury	Commissaires sportifs		

3. VERIFICATIONS

Contrôle administratif	secrétariat
Contrôle technique	selon plan détaillé et panneaux sur place

Vendredi le 20. mai 2022		
Heure	Série	Catégorie
16h30 à 18h30	tous	Vérifications administratives et techniques facultatives ouvertes à tous les participants

Samedi le 21. mai 2022		
Heure	Série	Catégorie
07h00 à 07h45	série 1	SS, N, ISN, R1, A, ISA, R2, R3, IS, H
08h00 à 08h45	série 2	E1
09h00 à 09h45	série 3	E2-SC, E2-SS, RCC, SSRC
10h00 à 10h45	série 4	LOC 1 und 2
10h00 à 11h45	série 5	LOC 3 und 4
16h30 à 17h00	série 6	Vereinsslalom EB
16h30 à 18h30	Ne partent que dimanche	Vérifications administratives et techniques facultatives



EQUIPE BERNOISE POSTFACH 3097 LIEBEFELD

Dimanche 22. mai 2022		
Heure	Série	Catégorie
07h00 à 07h45	série 4,5	Tous les pilotes qui ne participant que dimanche
07h45 à 08h15	série 1,2,3	Tous les pilotes qui ne participant que dimanche
07h45 à 08.15	série 7	Porsche PSC-PDC Rennen 1 und 2

Vous pourrez seulement procéder aux vérifications techniques après avoir passé le contrôle administratif.

Les véhicules doivent être déchargés pour les vérifications.

Les pilotes doivent présenter les documents suivants aux contrôles:

Licenciés NAT: PERMIS DE CONDUIRE, LICENCE, PASSEPORT TECHNIQUE,

Licenciés LOC: PERMIS DE CONDUIRE ET PERMIS DE CIRCULATION, LICENCE LOCALE.

4. PARC DES CONCURRENTS

Tous ceux qui ne respectent pas les dispositions du chef de parc et de ses aides risquent d'être exclus de la manifestation.

Il est absolument indispensable de parquer vos voitures en utilisant un minimum de place.

série	Parc des concurrents
série 4 + 5	place A (LOC)
série 3 RCC + E1	place B
série 1	place C
série 2	place D
série 3 SSRC, E2-SC, E2-SS	place E
série 7	place F

5. PROGRAMME – HORAIRE

Veillez impérativement observer le déroulement de la manifestation et passer les vérifications à temps. L'horaire n'est pas absolument ferme. C'est l'affaire du pilote de s'informer de l'avance ou du retard de la manifestation.

6. PREGRILLE DE DEPART

Il est strictement interdit de chauffer les pneus dans le parc des concurrents, sur la pré-grille de départ ainsi que sur la route menant à la zone de départ. Le non-respect peut entraîner une sanction allant jusqu'à l'exclusion de la manifestation.

7. PARCOURS

C'est le plan de parcours envoyé avec les dernières instructions qui fait foi.

Comme la construction (ASTRA + stadion de hockey), l'organisateur se réserve le droit de faire des ajustements à la route vers les transferts des derniers. Le classement sera établi d'après le temps de la meilleure manche, incluses les éventuelles secondes de pénalité (Art. 22.3 du règlement standard pour slalom)..

8. PARC FERMÉ

Après les 2èmes manches de course: selon les instructions du chef du parc fermé.

Une fois le parc fermé est levé, les véhicules doivent être déplacés immédiatement.



EQUIPE BERNOISE POSTFACH 3097 LIEBEFELD

9. TABLEAU D’AFFICHAGE OFFICIEL

Les tableaux d’affichage se trouvent dans les büro administration.

10. REMISES DE PRIX

Les remis de prix auront lieu les deux jours près du restaurant du nouveau station d’hockey sur glace et **les convocations se feront par l’haut-parleur du parc des participants.**

11. MESURES DE SECURITE

Le port du casque est également obligatoire lors de la manche de reconnaissance et le véhicule doit être occupé uniquement par le pilote (exception : double départ, donc deux pilotes qui se partagent le même véhicule, peuvent compléter 2 reconnaissances (chaque pilote 1 reconnaissance)

Pour tous les pilotes LOC: Tous les pilotes doivent obligatoirement être équipés d’une combinaison résistant au feu suivant la norme FIA 8856-2000 (pour les Slaloms les sous-vêtements y incl. caguole, gants, chaussures sont facultatifs).

Pour les slaloms et les compétitions de statut LOCAL dépendant de son autorité et jusqu’à nouvel avis, la CSN a décidé de reconnaître également les vêtements résistants au feu homologués selon l’ancienne norme FIA-1986 (étiquette brodée à l’extérieur du col).

Les pilotes des différentes séries sont censés de respecter les règlements de leur série, les licenciés NATionaux doivent se tenir aux prescriptions de l’annuaire ASS (art. 8.2).

12. TRAVAUX DE REPARATION

Uniquement valable pour licenciés NAT : Tous les travaux de réparation entre les vérifications et les manches de course ainsi qu’entre les deux manches de courses nécessitent une permission écrite d’un commissaire technique ou d’un commissaire sportif national. Toute infraction sera sanctionnée par une disqualification et transmise à la CSN.

13. DIVERS

Doubles départs: Deux jeux complets de numéros de départ doivent être posé (exemple 301 / 302). Les concurrents qui ne respectent pas cette directive, se feront refuser du départ.

Note: Veuillez respecter l’annexe A, art 4 des dispositions antidopage valables de la FIA, « l’alcool est une substance prohibée » et annexe L, chapitre III, art. 4 « port obligatoire de la ceinture ».

Les dispositions générales du règlement particulier REG, NAT et LOCAL doivent être strictement observées et respectées.

Après l’arrivée cette année, le retour au départ/parc du pilote se fait par la zone TCS. Ici, vous devez garder une vitesse stricte de pas. La direction de course se réserve le droit de disqualifier le pilote concerné de la course si la vitesse n’est pas respectée.

L’EQUIPE BERNOISE vous remercie d’avance de respecter ces consignes et de contribuer ainsi au bon déroulement de cette manifestation et vous souhaite plein de succès !

014. mai 2022

Le directeur de course: Martin Guggisberg